

Pour un projet campus alternatif

7/05/2010

Les organisations syndicales de l'université Paris-Sud XI et des organismes de recherche publics déclarent que l'université a le plus grand besoin de financements pour construire de nouveaux bâtiments et remettre en état le parc immobilier existant.

Elles constatent

1) Que la gestion actuelle du projet « plateau de Saclay », décidé par le gouvernement avant toute consultation locale (région, personnel de l'université, étudiants, ...) et concernant le déménagement d'une bonne part de l'université Paris-Sud résulte d'abord d'intérêts particuliers, politiques, immobiliers, financiers, industriels, idéologiques, et ne répond pas aux besoins réels de l'université et de la recherche.

2) Que l'organisation associée au projet est un élément de plus dans la dégradation de la nature et du statut d'établissement public de l'université, avec ses missions d'enseignement et de recherche, notamment en décimant la représentation des personnels et étudiants dans la gouvernance. La volonté affichée par la fondation de restructurer la recherche en fonction des « enjeux » de valorisation menace explicitement l'existence des champs disciplinaires, la recherche fondamentale et les laboratoires.

3) Que contrairement aux allégations initiales, le coût financier du projet immobilier semble se révéler largement supérieur, même sans intégrer l'impact négatif agricole et hydrologique, à un programme de rénovation des bâtiments ; rénovation qui, dans les cas où elle a été promise, est sans cesse repoussée en attendant le démarrage du déménagement.

4) Qu'il en résultera une dégradation importante des conditions d'accès des personnels et des étudiants et un report massif vers les transports routiers. Le réseau de transport sur le plateau de Saclay est déjà largement insuffisant et les améliorations prévues à court terme n'empêcheront pas son asphyxie pour la prochaine décennie, le métro n'étant pas prévu avant 2023.

5) Que les personnels de la recherche et de l'enseignement supérieur et les étudiants ne sont pas associés à la définition du projet

6) Que ce projet est porteur de diminution de l'emploi scientifique et de précarisation, tant dans l'université et la recherche que dans le secteur privé.

7) Qu'il porte en germe une fracture entre les cycles de licence et de master remettant en cause la cohérence pédagogique et l'accès aux études longues pour de nombreux étudiants. Le statut d'administration publique, seule garantie d'une égalité d'accès à l'éducation pour tous, est de plus menacé par la prolifération des éléments de type privé (fondation, emplois, finances,...).

8) Qu'il devrait pleinement intégrer le souci de la préservation de l'environnement naturel du plateau de Saclay et des communes environnantes.

Les organisations syndicales de l'Université Paris Sud XI appellent les personnels de l'université et de la recherche à se saisir de leur futur et à construire ensemble un projet alternatif, correspondant à leurs enjeux scientifiques dans les laboratoires, et répondant aux besoins aigus de rénovation ou de constructions spécifiques, nécessaires pour assurer ses missions de service public d'enseignement et de recherche.

A&I UNSA, CNT, SGEN-CFDT Recherche, SES CGT, SNCS FSU, SNEP FSU,
SNESUP FSU, SNPTES UNSA, SNTRS CGT, SUD Recherche EPST